

Errata et addenda, *Correspondance de Madame de Graffigny, Volume 11*

Révision du 6 octobre 2023

p. xvi, l. 1 : pour “Scottish Records Office”, lire “National Records of Scotland”.

p. xx, par. 3, l. 7 : pour “Le volume 15, le dernier”, “Le volume 16, le dernier, publié en ligne”.

p. xxvi, à la date du 2 octobre 1750 : pour “Castera”, lire “Casteras”.

p. xxvii, à la date du 4 novembre 1750 : pour “Quentin”, lire “Maurice-Quentin”.

p. xxix, à la date du 11 décembre 1750 : pour “Quentin de La Tour”, lire “La Tour”.

p. xxxii, à la date du 17 février 1751 : pour “Massard”, lire “Massart”.

p. xxxii, à la date du 16 mars 1751 : pour “16 mars”, lire “14 mars”.

p. xxxv, à la date du 16 mai 1751 : pour “Massard”, lire “Massart”.

p. 4, lettre 1570n8, à la fin : pour “(13 juillet, XLIX, 32.)”, lire “(13 juillet, G.P., XLIX, 32.)”

p. 4, lettre 1570n9, l. 7-9 : pour “Au dire de Devaux, les deux correspondants auraient collaboré à cet ouvrage vers 1734 ;” lire “Il n’y a aucune mention de Mme de Graffigny dans les volumes de ce périodique qu’elle vient de recevoir, mais le cadeau lui rappelle le séjour que Devaux avait fait à Paris en 1733-1734, dans l’espoir d’y faire publier plusieurs œuvres écrites par les deux correspondants et leurs amis lorrains, y compris un roman épistolaire intitulé *Le Sylphe*. Malgré son manque de succès avec la plupart de ces projets, Devaux avait réussi à lancer un périodique, les *Amusemens du cœur et de l’esprit*, généralement attribué à Philippe de Prétot ; il avait pris pour modèle *Le Pour et contre* de l’abbé Prévost (v. la lettre 166 à la note 7, ainsi que la lettre 1573 à la note 48). Les trois premiers « nombres » des *Amusemens*, publiés en 1734 par François Didot, comportent cinq « Lettres d’une dame à un de ses amis en province », écrites par Mme de Graffigny et Devaux, avec la participation d’Armand-Charles Dumay (535n9 et 1588n3). L’attribution à Mme de Graffigny de ces premières « Lettres d’une dame » est appuyée par l’existence de plusieurs fragments du manuscrit du *Sylphe*, écrits de sa main, et conservés à l’Université Yale (G.P., LXXVIII, 151-164 ; LXIII, 225-226 ; XCIII, 309-312). Dans les lettres que Devaux adressait à Mme de Graffigny pendant son séjour à Paris, il racontait ses efforts et ceux de Dumay pour trouver un imprimeur et même pour choisir le titre « *Amusemens du cœur et de l’esprit* ». Une suite du *Sylphe*, avec des lettres et des réponses, parut après 1736 dans ce même périodique, mais le ton en est différent, et nous ne saurions affirmer qu’elle soit écrite par Mme de Graffigny et Devaux.” ; à la fin : lire “Sur le séjour parisien de Devaux et la publication des premières lettres du *Sylphe*, voir *Les lettres parisiennes de François-Antoine Devaux (1733-1734)*, dans Marie-Thérèse Inguenaud et David Smith, *Octavie Belot, présidente Durey de Meinières : Études sur la vie et l’œuvre d’une femme des Lumières*, Paris, Honoré Champion, 2019, pp. 22-25, 213-297. Les *Amusemens du cœur et de l’esprit* sont consultables en ligne.”
<https://archive.org/details/amusemensducoeur00bruy/mode/2up>

p. 4, lettre 1570n10, à la fin : ajouter “et la note 1570n9, version corrigée ci-dessus.”

p. 6, lettre 1570n32, l. 1 : après “Philbert François”, ajouter “(1710-apr. 1778),” ; l. 4 : pour “(1401n9)”, lire “(1401n9, version corrigée)”.

p. 6, lettre 1570n33, l. 8 : pour “Emmanuèle-Marguerite”, lire “Marguerite-Maline (voir 1443n24, version corrigée, et 2119n6)”.

p. 8, lettre 1570n48, l. 2 : après “marquise de Stainville (1395n1)”, ajouter “née à Nancy le 5 janvier 1695, et morte dans la même ville le 25 novembre 1758.”

p. 10, lettre 1571n4, l. 3 : pour “(XLIX, 20.)”, lire “(G.P., XLIX, 20.)”

p. 13, lettre 1571n5, l. 11 : pour “(4 juillet, LXIX, 6.)”, lire “(4 juillet, G.P., XLIX, 6.)”

p. 18, lettre 1572n15, à la fin : pour “(XLIX, 19-20.)”, lire “(G.P., XLIX, 19-20.)”

p. 18, lettre 1572n18 : à la place de la note actuelle, lire “Surnom de Nicolas Vennevault (Dijon 1697-Paris 1775), peintre miniaturiste et ami des deux correspondants (100n9 et 1401n10, version corrigée). Il avait fait la connaissance de Mme de Graffigny vers 1724 lorsqu’il travaillait en Lorraine pour le duc Léopold, et celle de Devaux à Paris en novembre 1733. Vennevault mit le jeune Panpan en contact avec d’autres peintres, musiciens, et écrivains et l’emmena aux expositions de beaux-arts et à l’Opéra (« *Les lettres parisiennes de François-Antoine Devaux* » , p. 213-297 ; voir 1570n9, version corrigée ci-dessus). Entre 1735 et 1743, Vennevault, qui connaissait bien Claude Sarrazin (1574n5), chef d’emploi des Comédiens-Français, servait de prête-nom pour une comédie en un acte de Devaux, *Les Portraits* (intitulée plus tard *Les Engagemens indiscrets*). Peu après l’arrivée de Mme de Graffigny à Paris en 1739, il lui rapporte des nouvelles des théâtres, des libraires, de l’Opéra et des Salons (vol. 1, pp. 383, 385, 386). En 1749-50, nous le retrouvons participant aux lectures préliminaires de *Cénie* et de *Phaza*, et assistant aux représentations de *Cénie* (vol. 10, pp. 178, 362, 390, 431, 556, 560-561 ; vol. 11, pp. 59, 63, 261, 267, 279). Bien que les rapports entre Devaux et Vennevault se refroidissent à cause des problèmes associés avec *Les Portraits* et finissent par une rupture en 1752 (1916n14), Mme de Graffigny continuera à recevoir le Petit Ami (vol. 13, p. 328). Pour une appréciation de son œuvre, voir Sylvain Lavessière, « Nicolas Vénevault » , dans *Diderot et l’Art de Boucher à David : les Salons 1759-1781*, éd. Marie-Catherine Sahut et Nathalie Volle, Paris, Réunion des Musées nationaux, 1984, p. 392-395. À sa mort, Vennevault laissera une collection importante d’œuvres, de dessins et de matériaux : *Catalogue de Tableaux de différens maitres, mignatures, desseins, estampes, bosses, mannequins grands et petits, couleurs, ivoire, vélin, etoffes et différens ustensiles propres aux Peintres en mignature, après le décès de M. Vennevault, peintre du Roi, de l’Académie royale de peinture et sculpture, et de celle des Sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, Paris, 1776.”

p. 18, lettre 1572n19, à la fin : pour “(11 juillet, XLIX, 25)”, lire “(11 juillet, G.P., XLIX, 25)”.

p. 19, lettre 1572n28, à la fin : pour “(24 juin 1750, XLVIII, 201)”, lire “(24 juin 1750, G.P., XLVIII, 201)”.

p. 19, lettre 1572n41, à la fin : ajouter “Sur Nicolas Boindin, voir 652n69. Il mourra le 30 novembre 1751 à l’âge de 75 ans.”

p. 19, lettre 1572n42, l. 1-2 : après “Boureau-Deslandes”, omettre “(m.1751, correctif)”, c’est la date du décès de Nicolas Boindin (1572n41, version corrigée ci-dessus) ; à la fin de la première phrase : ajouter “Boureau-Deslandes, qui fréquente Mme de Graffigny depuis 1748 (vol. 9, p. 165), mourra à Paris le 9 avril 1757.”

p. 26, lettre 1573n20, l. 17 : après “Nicolas Michel”, ajouter “(1692-1780)” ; l. 20 : après “319n2”, ajouter “et 1614n6, version corrigée ci-dessous”.

p. 27, lettre 1573n26, l. 5 : pour “et 1553n”, lire “et 1553n16”.

p. 27, lettre 1573n29, à la fin : ajouter “Ce comédien jouait en 1750 les premiers rôles tragiques et comiques ; selon Mme de Graffigny, Grandval avait « belle figure, belle voix, et un rôle de sang-froid qui est son triomphe » (vol. 12, lettre 1832, par. 2). Il sera bientôt éclipsé dans les rôles tragiques par Lekain (1585n6 et 1602n9).”

p. 30, lettre 1573n48, à la fin : pour “(1570n9)”, lire “(1570n9, version corrigée ci-dessus).”

p. 34, lettre 1574n12, l. 4 : pour “ne nous soient pas parvenues”, lire “ne nous sont pas parvenues”.

p. 45, lettre 1576n3, à la fin : pour “943n33”, lire “934n33, où Devaux emploie cette expression pour désigner une « sottise vanité [...] imbecile ».”

p. 48, lettre 1576, REMARQUES, col. 1, l. 2-3 : après “une main inconnue,” pour “peut-être celle de Charles Genin”, lire “probablement celle de Lieudé lui-même” ; col. 2, l. 6, après “BnF, n.a.f. 15589, f° 70r-v.”, ajouter “Ce recueil inclut 3 copies des vers de Lieudé : 1) une page intitulée « couplets anonymes », tous copiés par Mme de Graffigny (f° 69r) et attribués par elle à Lieudé (p. 78 à la note 25) ; 2) une page de chansons et de couplets, copiés d’une main rapide et assurée, sans doute celle de Lieudé (f° 70r-v) ; et 3) une copie d’une main de secrétaire, intitulée « Couplets en forme de remerciement à M^e de Gra... à l’occasion des vers qui lui sont adressés dans le *Mercur* de juillet 1750 » (f° 73 r-v.). On trouve dans un autre recueil des « Papiers concernant Mme de Graffigny » des vers de Lieudé adressés à Mme de Graffigny, et copiés de la même main assurée que nous croyons être celle de l’auteur (n.a.f. 15592, f°s 8r-10v) ; il est peu probable que ce soit la main de Charles Genin, le petit copiste âgé de onze ans. Ces deux recueils sont disponibles en ligne. Sur Lieudé, voir aussi 1585n25, version corrigée ci-dessous.”

p. 49, lettre 1577n5, l. 1-2 : pour “n’a pas été retrouvée”, lire “est une des copies des vers adressées à Mme de Graffigny par Lieudé de Sepmanville (voir 1576, REMARQUES, version corrigée ci-dessus).”

p. 61, lettre 1580n12, l. 1-5 : pour “Le « cousin de Marseille » [...] (10 : 531 et 568).” , lire “Le « cousin de Marseille » est Antoine Dejean, musicien né vers 1700 à Cahors, fils d’Antoine Dejean, tailleur, et d’Élisabeth de Vaissière ; il avait épousé à Dijon, le 2 avril 1737, Anne Devaux, née le 14 septembre 1714, cousine germaine de François-Antoine Devaux et sœur aînée de Bernard Devaux (1554n18). Leur père était René Devaux (v. 1677-1747), musicien à Dijon, originaire de Robert-Espagne, et frère du chirurgien Nicolas Devaux ; René Devaux et son épouse Claudine-Françoise Segaud, mariés en 1711, avaient eu 17 enfants, dont la plupart étaient morts en bas âge. Nous ne savons pas quand Antoine Dejean et son épouse avaient quitté Dijon pour Marseille, où il était musicien au Concert. En mai 1750, Mme de Graffigny avait offert de l’aider (10 : 531 et 568).” ; à la fin : ajouter “Sur René Devaux et sa famille, voir le site du Centre de Musique Baroque de Versailles.”
<https://philidor3.cmbv.fr/ark:/13681/1hdkx5xyrvgnzebqi6j6/not-585395>

p. 62, lettre 1580n30, l. 7 : pour “et 310n5”, lire “et 309n9”.

p. 72, lettre 1582n24, l. 2 : pour “quetsche (1433n14)”, lire “quetsche (1440n16, version corrigée)”.

p. 74, lettre 1583n1, à la fin : ajouter “Mme de Graffigny fera la connaissance de l’abbé Aunillon en septembre 1751 (vol. 12, lettre 1756, p. 92).”

p. 76, lettre 1584n2, l. 2 : pour “30-31 juillet 1750”, lire “31 juillet-1^{er} août 1750”.

p. 81, lettre 1585n25, col. 1, l. 9-10 : pour “Marin-Cyprien (ou Cyprien-Antoine) Lieudé de Sepmanville (1717-après 1762)”, lire “Marin-Cyprien Lieudé de Sepmanville (Rouen, 6 septembre 1717 – Evreux, 22 juin 1798), souvent appelé par erreur Cyprien-Antoine. Quérard et d’autres biographes semblent avoir confondu l’écrivain avec son fils, François-Cyprien-Antoine Lieudé, baron de Sepmanville (1762-1817), contre-amiral et homme scientifique (correctif à nos notes 707n13 et 1536n4). Nous remercions Neil Jeffares d’avoir fourni la date et le lieu de son décès.” ; col. 2, l. 5, avant “Il composera”, lire “En 1747, Lieudé publie aussi *Réflexions nouvelles d’un amateur des beaux arts adressées à M^{me} de ****, pour servir de supplément à la Lettre sur l’Exposition des Ouvrages de Peinture, Sculpture &c. de l’année 1747.”

p. 82, lettre 1585, REMARQUES, l. 4-5 : pour “Lieudé de Sepmanville, copiés sans doute par Charles Genin”, lire “Lieudé de Sepmanville, belle copie d’une main de secrétaire” ; à la fin : pour “(BnF, n.a.f. 15589, f^o 73r.)”, lire “(BnF, n.a.f. 15589, f^o 73r-v. ; en ligne). Voir 1576, REMARQUES, version corrigée ci-dessus.”

p. 83, lettre 1586, texte, avant-dernier par. : pour “le *Sopha*¹⁸, les *Egaremens*¹⁹”, lire “*Le Sopha*¹⁸, *Les Egaremens*¹⁹”.

p. 89, lettre 1587n15, à la fin : après “lettre 1730”, ajouter “à la note 65”.

p. 90, lettre 1587n33, l. 13 : après “Desvoys”, ajouter “(1721-1769)” ; p. 91, à la fin : ajouter “En mai 1758, il s’installera chez Mme de Graffigny, rue d’Enfer, et deviendra son secrétaire (voir 2439, notes 5 et 6).”

p. 95, lettre 1590, sous IMPRIMÉ : après “p. 191 (extrait).”, ajouter “Correction de la date de cet extrait.”

p. 96, lettre 1590n16, à la fin : pour “1580n12”, lire “1580n12, version corrigée ci-dessus.”

p. 106, lettre 1592n3, à la fin : ajouter “Voir aussi ce billet d’Helvétius qui semble appartenir à la même époque : « Je vous envoie, ma chère maman, les lettres que je reçus hier au soir de M. Bouret. Il y en a une pour M. de Verdun. Mandez-moi comment vous vous portez. Assurez la belle Minette de mes respects. » (Smith, 155 ; Claude-Adrien Helvétius, *Poésies, Recueil de notes, Correspondance*, éd. Gerhardt Stenger, dans *Œuvres complètes*, Paris, Honoré Champion, 2020, III, p. 318, lettre 20.)”

p. 111, lettre 1593n16, l. 1 : pour “Dejean”, lire “Antoine Dejean” ; l. 4 : pour “1580n12”, lire “1580n12, version corrigée ci-dessus”.

p. 112, lettre 1593n19, à la fin : ajouter “Cette lettre de Maupertuis, datée de « Berlin, 14 août 1750 » et adressée à Mme de Graffigny, est passée en vente chez Drouot le 20 novembre 2019. Maupertuis lui écrit : « On scait, Madame, que nous sommes amis, je m’en vante partout. Une grande princesse capable de vous connoître, et digne de vous posséder, s’est adressée à moy pour vous engager à venir vivre avec elle en Allemagne. Je puis vous la nommer, c’est Madame la Margrave de Bareuth. Comme vous connoissés déjà sa persone et sa cour de reputation, je n’ay pas besoin de vous dire que c’est une des princesses de l’Europe qui a le plus d’esprit, et que sa cour est peut-estre celle où l’on trouve le plus d’agremens réunis. Dittes-moy donc si tout cela est capable de vous emouvoir, et faites voir par moi vos conditions. Pour moy, il me semble que je gagnerois beaucoup à ce marché : 1^o d’avoir obligé S.A.R. ; 2^o je serois plus près de vous d’une centaine de lieues et aurois quelquefois le plaisir de vous voir icy. Mandés-moy, je vous prie, le plus tot qu’il sera possible votre resolution afin que je puisse en instruire la princesse avant son depart. J’aurois bien des choses à vous dire sur le plaisir que j’ay à l’instant de vos succès dans tous les genres. Il y a autant de vanité que de plaisir à etre de vos amis. Maupertuis. Silence, je vous prie, en cas de refus. » Sur Maupertuis et la margrave de Brandebourg-Bayreuth, voir aussi la lettre 1691 (p. 472 aux notes 23-25).”

p. 119, lettre 1595n30, à la fin : “Mme de Graffigny emploie la même expression dans une lettre de 1743, pour évoquer le projet, pourtant non réalisé, de jouer une comédie de Voltaire : « C’est cette semene que *Therese* dansera. » (lettre 569, p. 311, l. 4).”

p. 123, lettre 1596n26, l. 3-4 : après “princesse d’Esterhazy,” ajouter “née Marie-Anne de Lunati-Visconti,” ; l. 6 : pour “1372n17”, lire “1026n37 et 1372n17”.

p. 127, lettre 1597n18, l. 14 : pour “1475n15”, lire “1600n29 et la lettre 1611 à la note 4”.

p. 144, lettre 1601n4, à la fin : pour “Guillerant”, lire “Pierre Guillierand. Voir vol. 15, lettre 24A, note 17, et 1495n8, version corrigée.”

p. 145, lettre 1601n7, à la fin : pour “(1554n18)”, lire “(1554n18, version corrigée).”

p. 153, lettre 1603n12, l. 20 : pour “1509n22”, lire “1509n22, version corrigée.”

p. 155, lettre 1604n4, l. 1-2 : pour “*La Surprise de l’Amour* (1722) de Marivaux (381n7)”, lire “*La Seconde Surprise de l’Amour* (1728) de Marivaux” ; à la fin : ajouter “Voir le correctif dans 1789n3.”

p. 155, lettre 1604n9, l. 1 : avant “Il reste peu de trace...”, ajouter “Sur l’invitation à Bayreuth que Maupertuis avait transmise à Mme de Graffigny, voir 1593n19, version corrigée ci-dessus.”

p. 165, lettre 1608n5 : à la place de la note actuelle, lire “Elle lit en même temps deux lettres de Devaux ; une première, bien courte, du 20-21 septembre 1750 (G.P., XLIX, 187-190), est celle qui ne « demande guere de reponce » . C’est la deuxième, du 22-24 septembre 1750 (G.P., XLIX, 191-196), qu’elle suivra ici en détail.”

p. 174, lettre 1609n26 : à la place de la note actuelle, lire “Sur Pierre Casteras, médecin du quartier du roi et membre de la faculté de médecine de Montpellier, voir 1107n9 et 1247n12. Il est né à Gimont (Gers) le 26 septembre 1708, fils de Jean Casteras, marchand, et d’Anthoinette Abadie, et sera toujours vivant en 1770. À l’époque de cette lettre de Mme de Graffigny, il réside « rue de Bourbon à l’hôtel de Belle-Isle » (*Almanach royal*, 1750, p. 373). En 1756, Casteras souffrira d’une « aliénation mélancolique ou quelque autre maladie du cerveau » et sera enfermé à la Maison de Charenton ; en 1770, il essaiera de regagner le droit de gérer ses biens. Voir A.N., registre des tutelles, Y4777B, 23 septembre-27 octobre 1757 ; Y4942A, 29 juillet 1770. Dans une lettre du 29 mai 1770 adressée à Horace Walpole, Mme Du Deffand parlera des illusions de Casteras « qui était un homme d’esprit, et qui se croit proche parent de l’empereur du Mexique, et qu’il est le comte de Montézuma. » (Horace Walpole’s *Correspondence*, éd. W.S. Lewis, New Haven, 1939, IV, p. 416.) Mme de Graffigny, qui avait fait sa connaissance en 1748, plaisante peut-être en faisant allusion à son « livre anglois » (v. 1609n6 sur Cheyne). Comme d’autres médecins de l’époque, Casteras recommandait l’emploi des eaux minérales (9 : 168-169). Nous remercions Nathalie Muller, de la Mairie de Gimont, qui nous a envoyé une copie du baptistaire de Casteras.”

p. 180, lettre 1611n27, l. 11-12 : après “ce même appartement situé”, lire “cul-de-sac Saint-Thomas-du-Louvre, « tout aupres de Nicole » (G.P., LVI, 182 ; voir lettre 1794 à la note 13).”

p. 187, lettre 1614n4, à la fin : après “la famille Vioménil (p. 196).”, ajouter “Elle se sert de cette expression pour parler de Jacques-Louis Desvoys, originaire de Nanteuil-sur-Marne (1587n33, version corrigée ci-dessus, et 2439n5). Dans *Les Vendanges de Suresnes*, comédie en un acte de Dancourt (1695), Vivien dit : « Oui, vous êtes mon cousin à Gisors, mais à Paris et chez le beau-père, vous serez mon laquais, entendez-vous ? » (sc. viii) ; et « C’est un petit gueux du pays que

j'ai amené à Paris par charité, pour le déniaiser seulement . [...] Il n'est mon parent que de fort loin. C'est le petit-fils de la fille d'un bâtard, qui étoit le fils d'une bâtarde de notre famille. » (sc. ix).”

p. 188, lettre 1614n16, à la fin : pour “Cette femme [...] n’a pas encore été identifiée.”, lire “L’épouse de Nicolas Michel, Marguerite Monin (ou Mosnin), est décédée à Rambervillers le 1^{er} septembre 1750, à l’âge d’environ 56 ans (voir 1455n11, version corrigée). Nicolas Michel, qui restera veuf, mourra dans la même ville le 24 novembre 1780, à l’âge de 88 ans. Les Michel, mariés vers 1718, avaient eu au moins 10 enfants, dont survivaient deux filles, Marie-Scolastique, née en 1723, et Marguerite, née en 1726 ; Marie-Scolastique avait épousé en 1742 Nicolas Henry, avocat (mort en 1769 ; v. 461n5), et Marguerite épousera en 1752 Claude-Joseph Briquenay, avocat de Mirecourt. (Archives départementales des Vosges, Rambervillers ; et Bruneau, art. « Joly ».)”

p. 192, lettre 1615n23, l. 3-4 : après “Robbé de Beauveset”, lire “né à Paris le 29 mai 1714 et mort à Saint-Germain-en-Laye en 1792 (correctif à 863n14 ; v. aussi 1285n6 et 1376n6). Nous remercions Neil Jeffares de nous avoir signalé une copie de son baptistaire (M.C., LXVI, 416, acte de notoriété, 23 novembre 1730).”

p. 194, lettre 1616, après la note 14 : ajouter “REMARQUES : En octobre 1750 Helvétius écrit à Mme de Graffigny : « Ma fluction est diminuée sans être encore dissipée. Elle me fait un peu de mal, mais l’intérêt que vous et la belle Minette voulez bien y prendre me console bien de ce petit mal. Dites, je vous prie, à la charmante Cénie de laisser reparaitre tous les lis de son sein et même les roses que la fatigue de la promenade y mêle. Que je serois heureux d’être avec vous à votre maison de campagne entre l’amour et l’admiration ! [adresse] A Madame / Madame de Graffigny / à Paris ». MANUSCRIT, A.N., Fonds Malesherbes 399AP/156, 2 p., orig. aut. ; cachet ou pâte sur cire ; IMPRIMÉ, Claude-Adrien Helvétius, *Œuvres complètes*, éd. Gerhardt Stenger *et al.*, III, p. 319. Nous remercions l’éditeur de nous avoir communiqué le texte et des photos de cette lettre qu’il date de « peu avant le 16 octobre », c’est-à-dire avant le départ de Mme de Graffigny et Anne-Catherine pour Thiais. Cependant, si Mme de Graffigny rapporte la visite qu’Helvétius leur a rendue le 15 octobre, la veille de leur départ, elle ne fait aucune mention de sa « fluction » (p. 189, début de la lettre 1615, qui est d’ailleurs mal datée par Mme de Graffigny). Il est plus probable que cette nouvelle lettre d’Helvétius date du séjour à Thiais (17-23 octobre 1750), car Mme de Graffigny y recevait régulièrement son courrier (p. 202 à la note 13). Dans ses lettres 1616-1618, adressées à Devaux entre le 17 et le 22 octobre, elle décrit de longues promenades faites à Thiais, et mentionne la représentation projetée de *Cénie* à la cour de Fontainebleau (p. 196 ; voir aussi p. 207). Sur l’identification d’Anne-Catherine avec le personnage Cénie, voir la fin de la lettre 1573, p. 24.”

p. 200, lettre 1617n36, col. 1, l. 5-6 : pour “François-Hyacinthe Du Houx de Vioménil (né en 1691)”, lire “François-Charles-Hyacinthe Du Houx de Vioménil (1691-1753)” ; l. 9-10 : pour “régiment de Limousin [...] en 1753”, lire “régiment de Limousin-infanterie (voir 2146n4).”

p. 203, lettre 1618n11, col. 1, dernière ligne : pour “l’abbé Massard,” lire “l’abbé Jean-Noël Massart,” ; col. 2, à la fin : ajouter “Sur l’abbé Massart, voir 1673n10, version corrigée ci-dessous.”

p. 210, lettre 1620n15 : à la place de la note actuelle, lire “Devaux répondra : « Je suis très embarrassé à décider votre querelle avec Doudou. L’ancienneté de son attachement est un grand titre pour luy. Votre parole en est un puissant pour le Levrier. Ne pourriez-vous pas engager ce dernier à vous la rendre ? [...] S’il y montre de la repugnance, il faut la luy laisser ; mais vous devez au moins une tentative à Doudou. » (31 octobre 1750, LI, 61.) Il s’agit de la parole que Mme de Graffigny avait donnée à Dromgold (le Lévrier), qui avait dû faire lire les manuscrits de *Phaza* et de *Cénie* au comte de Clermont en 1749, gagnant ainsi sa protection (9 : 399).”

p. 220, lettre 1622n12, à la fin : ajouter “La lettre dont elle parle ici est conservée dans la collection particulière de Charles Gourdin ; nous remercions Irène Passeron et †François Prin de nous avoir communiqué des photos de cette lettre qui éclaircit la genèse de *Phaza*. Elle doit dater du 1^{er} novembre 1750, car le père Martel reprend plusieurs questions abordées à la « séance d’hier », c’est-à-dire la réunion du samedi 31 octobre chez Mme de Graffigny à laquelle assistaient Jeanne Quinault, Dromgold, et le père Ligny. Nous citons ici les passages de cette lettre relatifs à la structure de la pièce et à la mascarade des personnages principaux : « Madame, que j’aurois de choses à vous dire aujourd’hui. Je ne suis pas encore revenu de la séance d’hier. [...] Ce qui m’a le plus fâché, c’est que j’imagineois voir clairement à quoy tout cela se réduisoit et que je n’ai jamais osé le dire vis-à-vis des gens aussi entiers dans leurs sentiments. [...] . D’abord de toutes les petites critiques, il y en a deux ou trois qui portent à faux, en outres celle qui exclu[t] la plus grande partie des détails de l’entrevue de [la Fée] Clementine avec [la Fée] Singuliere : ils sont absolument necessaire[s] pour faire connoître la Fée, pour fonder le danger de Zamie, qui ne fait pas un mauvais effet, etc. Mais il s’agit surtout, Madame, de leur grande critique de la fin, à laquelle vous m’avez parue ne voir pas plus clair que moi. [1]^o Il faut laisser le javelot où il est. Cela fait un bon effet. Cela ranime le commencement de la piece ou le milieu si vous voulez. On s’imagine que tout va finir dans ce moment [e]t tout à coup les choses paroissent plus embrouillées que jamais. Cela forme de nouvelles intrigues et fourni[t] nouvelle matiere à l’entretien de Clementine et d’Azor, qui doit [d]ire à sa mere qu’il avoit conçu dans ce moment quelque [e]sperance d’avoir accomplis l’oracle mais, etc. Si vous rejettiez ce[t] endroit-là à la fin, il n’y auroit dans toute la piece que le denou[e]ment de frappant. Il l’est assez sans cela. (2^o) Il faut justifier la mascarade. [...] Dans le moment où Clementine annonce les ambassadeur[s], Phaza, apres un moment de reflexion, ordonne d’un ton de maitre qu’on fasse les préparatifs d’une fete, il dit que dans le moment de sa delivrance, il veut qu’on fasse entrer les principaux seigneurs de la cour, qu’il veut se montrer à eux avec majesté, etc., que pour cela il va changer d’habit. Il ne dit pas lesquels il prendra [...]. Cela rendra la scene d’Azor et de Zamie p[lu]s interesant[e]. Outre l’inquietude de l’avoir mal habillée, il aura encor celle que doit lui causer cet habillement de femme. Ces deu[x] inquietudes le feront parler tantot à sa mere, tantot à Zam[ie] pour la renvoyer auprès de Phaza. [...] Phaza revient. [...] Il faut seulement qu’il dise qu’il a pris cet habillement pour que les seigneurs de la cour ne le reconnoissent point et n’ayent pas le moindre doute qu’Az[or] ne soit leur roy. Dans le moment du denouement, les ambassadeurs peuen[t] entrer avec Clementine. Cela augmente le spectacle, donne occasion de developper un peu plus cette fin qui me paroît un peu serrée, et autorise la fête du mariage

qu'annonce Clementin[e], qui sans les ambassadeurs seroit une pauvre fête. (3^e) Pour scavoir s'il faut donner la pièce, c'est alors que tous ces gens à conseils ne vous disent plus rien. Pour moi, je vous dirois bien mon avis [...] . J'ai l'honneur d'être avec le respect le plus profond, Madame, Votre tres humble et tres obéissant serviteur, Martel, J. [adresse] A Madame / Madame De Graffigny rue / S^t Hyacinthe / à Paris. » Nous avons corrigé quelques erreurs d'inadvertance et indiqué entre parenthèses des lettres cachées par des rubans aux bords du manuscrit. Voir aussi les lettres 1623 et 1625, où Mme de Graffigny reparlera des critiques de *Phaza*.”

p. 224, lettre 1623n3, l. 13 : après “cette observation de Devaux”, lire “dont nous signalons le passage suivant : « Madame, [...] J'ai lu *L'Oracle*. Il n'y a pas de sens commun dans la conduite, et cependant elle m'a fait un plaisir infini, ce qui prouve bien qu'il n'est pas necessaire de se gener si fort pour ces sortes de petites pièces, qu'il y a bien une autre intrigue dans *Phaza*. Pour la ressemblance, vous ne devés pas craindre, Madame, celle du remplissage. Je crois qu'il vous sera aisé de changer et de deguis[er] quelques phrases qui paroissent être communes aux deux pièces. Mais il s'agit du fond de la pièce meme. Quelqu'un qui voudroit epiloguer pourroit peut-être dire que dans *Phaza* comme dans *L'Oracle* tout roule sur une *filie qui, malgré l'éducation, par la seule force de la nature, aime &c.*, et que dans les deux pièces tout se reduit à cecy : *chassez la nature, elle revient au galop*. [...] Mais [...] [q]uelle difference dans les deux principaux personnages ! On n'a point instruit Lucinde à craindre l'amour ; on a dû même s'appliquer à lui en inspirer assez pour qu'elle put aimer un homme insensible &c, et apres tout, cet homme muet, insensible et lourd, est-il étonnant qu'elle l'aime ? C'est encore la creature, ou si vous voulez, l'animal le plus parfait qu'elle ait jamais vû. Où est donc le miracle de la nature ? Je vois bien qu'elle vient au galop, mais je ne vois pas qu'on l'ait chassée. *Phaza* est l'antipode de Lucinde. On lui a inspiré de l'horreur pour le nom même d'amour. Toute son education s'est passé[e] à le lui faire connoître pour le lui faire haïr. Elle le craint, elle l'a en horreur du moment qu'elle en eprouve toute la violence. Voila où je reconnois la force de la nature. Il y a beaucoup plus de ressemblance dans les inquietudes d'Azor et d'Alcindor. Tous deux craignent que l'oracle ne puisse jamais s'accomplir ; mais que les inquietudes du premier sont bien mieux fondées ! Je viens d'en donner la preuve. De là, Madame, je conclus que pour des gens d'esprit, cela fait deux pieces bien differentes ; mais j'aimerois toujours mieux le theatre de Bellevue que celui de Paris, d'autant plus que l'un n'empêcheroit pas l'autre. » (Orlov, dossier 11, f^o 143r-v ; voir aussi dossier 8, f^o 101r ; dossier 12, f^o 45 r-v.) Lucinde et Alcindor sont des personnages de *L'Oracle* (1740) de Saint-Foix. Le vers « Chassez le naturel, il revient au galop » est prononcé par Lisette dans *Le Glorieux* de Destouches (III, v) ; il est cité assez souvent dans les lettres de Mme de Graffigny et Devaux (v. 674n50 et 772n26) ; sur le *Glorieux*, voir aussi p. 320. Pour le théâtre de Bellevue, voir 1621n5. *Phaza* sera enfin jouée à Berny en 1753 (vol. 13, lettres 2007-2009).”

p. 225, lettre 1623n23, l. 2 : pour “Quentin de La Tour”, lire “Maurice-Quentin de La Tour” ; à la fin : ajouter “Sur la biographie et l'œuvre de La Tour, voir le site de Neil Jeffares.”
<http://www.pastellists.com/LaTour.htm>

p. 225, lettre 1623n26, à la fin : après “(Smith, 168n4)”, ajouter “Le fromage de cette région est déjà mentionné par Devaux en 1733 : « Je vous enverrai aussi [...] les fromages de Brie [...] car je les fais venir du pays par un de nos clercs à qui sa mere en envoie. Je crois qu'ils seront

meilleurs que ceux que j'acheterois ici. » (Smith et al., « *Lettres parisiennes de François-Antoine Devaux* », p. 242 ; v. aussi p. 237.)”

p. 227, lettre 1624n10, à la fin : ajouter “Il serait possible de trouver dans cette phrase de Mme de Graffigny une allusion aux vers de Corneille qui ont un double sens involontaire et comique, parfois obscène. Cette ambiguïté dans le style de Corneille, notée par Voltaire à plusieurs reprises, avait inspiré un débat comique entre Bret et Palissot chez Mme de Graffigny en août 1750 (voir p. 95, par. 2).”

p. 227, lettre 1624n13, l. 2 : pour “du 1^{er} novembre”, lire “du 1^{er}-2 novembre 1750” ; à la fin : ajouter “Mme de Graffigny s’est servie de la même phrase dans une lettre de 1743 (lettre 623 à la note 5).”

p. 231, lettre 1625n7, l. 11 : pour “(LI, 62)”, lire “(G.P., LI, 62)”.

p. 231, lettre 1625n14, l. 10 : après “(LI, 73).”, ajouter “Dans sa lettre du 6-7 novembre 1750, Devaux mentionne aussi des lectures d’*Andromaque* et d’*Alzire* (G.P., LI, 79, 80).”

p. 238, lettre 1627n1, à la fin : pour “(I, pp. 100, 243, 244)”, lire “(Collé, I, pp. 100, 243, 244).”

p. 238, lettre 1627n2, l. 2 : pour “(G.P., LI, 83-87).”, lire “(G.P., LI, 83-88).”

p. 249, lettre 1630n29, l. 7 : après “Louis-Pierre de Lubert”, ajouter “(1706-1793)”.

p. 255, lettre 1632n19, l. 3-12 : après “Devaux répondra”, il faudra changer l’ordre des phrases citées, pour lire : « Votre envoy ne pouvoit venir plus a propos. [...] Je vous pardonne la preference que vous luy donnez [au roi Stanislas] en faveur de l’attention que vous avez euë de m’envoyer la copie de votre lettre. D’ailleurs je n’aurois peut-être pas eu le courage de la [Cénie] cacher jusqu’a l’ordinaire prochain ; c’est peut-etre un tort que vous m’epargnez. Je trouve très convenable qu’il paroisse que personne ne l’a euë aussitost que luy. » (LI, 130.)”

p. 259, lettre 1633n15, col. 2, à la fin : après “(« l’abbé Serviette »)”, lire “voir 1618n11 et 1673n10, version corrigée ci-dessous.”

p. 259, lettre 1633n21 : à la place de la note actuelle, lire “C’est-à-dire *La Seconde Surprise de l’amour* (1604n4, version corrigée ci-dessus).”

p. 261, lettre 1633n46, col. 1, avant-dernière ligne : pour “Emmanuèle-Marguerite de Grandville”, lire “Marguerite-Maline de Grandville”.

p. 269, lettre 1635n17, l. 2 : pour “sirop capillaire”, lire “sirop de capillaire” ; à la fin : pour “(1430n4)”, lire “(1430n4, version corrigée, et 1751n23)”.

p. 276, lettre 1636n3, à la fin : après “f^o 185,” ajouter “manuscrit disponible en ligne. Voir le commentaire de Devaux sur cette lettre dans 1647, REMARQUES, col. 2, l. 10-17.”

p. 280, lettre 1638n3, à la fin : ajouter “Mme de Graffigny a dû écrire promptement à Charles Bagard car il lui répondra le 25 décembre 1750 : « Vous ne scaûries vous imaginer, Madame, le plaisir que j’ay eû en recevant *Cenie* avec les marques de bontés et d’amitié dont vous l’avez accompagnée. [...] Cette piece de theatre a bien etoné tout Paris, par la difference des sentimens, de la vertu, et des caracteres, que vostre cœur a mis au jour : on ne connoissoit gueres de comedies dans ce goust. La vostre vous fait tout l’honneur que vous merités et vostre patrie en est glorieuse. Vous etes nostre illustre Sapho, recevés nos hommages, nos respects et nos vœux, mais surtout ceux de la persone qui vous est la plus attachée. Conservés votre santé, Madame, pour prolonger des jours aussi pretieux. Je voudrais etre a meme d’y pouvoir concourir, et de vous donner souvent des temoignages du respectueux attachement avec lequel j’ai l’honneur d’etre vostre tres humble et tres obeissant serviteur, Bagard. » (BnF, n.a.f. 15579, f^{os} 5-6, lettre disponible en ligne.)”

p. 289, lettre 1639n43, l. 5-6 : pour “archiduchesse Marie-Anne,” lire “archiduchesse Marie-Élisabeth, née en 1743 (voir 1572n45 et 2416n3).”

p. 290, lettre 1639n64, à la fin : pour “1570n9”, lire “1570n9, version corrigée”.

p. 292-293, lettre 1640n1, p. 292, l. 5-8 : pour “Il a signalé [...] le résumé et la citation qui suivent”, lire “En outre il a signalé une lettre adressée le 11 décembre 1750 par Destouches à Mlle Quinault (correctif dans 2167 REMARQUES) ; il en a publié le résumé et la citation qui suivent” ; p. 293, l. 13-18 : pour “Cette lettre de Destouches [...] sa réponse à Devaux.”, lire “Destouches, qui aurait reçu une copie de *Cenie* de la part de Mme de Graffigny, a envoyé un éloge de la pièce à leur amie mutuelle, Mlle Quinault, et celle-ci aurait montré la lettre de Destouches à Mme de Graffigny. Cette lettre de Destouches, connue par le catalogue Degrange, n° 19, et le fichier Charavay, est mentionnée dans *RHLF* XXXIX, 1932, p. 139. La lettre que nous avons publiée est une copie partielle du brouillon de la réponse de Mme de Graffigny ; l’original de ce brouillon autographe se conserve à la British Library, Add. mss. 23102, f° 101. En 1880, Gustave Masson avait publié un autre fragment du brouillon, qui comprend le paragraphe qui constitue notre lettre 1640 et le paragraphe qui le précède : “Est-il nécessaire, Monsieur, de connoitre les gens pour leur faire du bien ? Doutez-vous que votre approbation ne fit pas la gloire la plus haute de *Cenie*, et celle dont je puisse etre veritablement flatée ? Une lettre de vous, Monsieur, eut été un titre d’immortalité pour la pièce ; on auroit du moins su dans la suite des tems qu’elle avoit existée, et on croit un homme comme vous sur sa parole. Ce que vous ne me donnez pas, je le prends. Je ne rendrai point a notre admirable amie la lettre qu’elle vient de m’envoyer, et je vous fais, Monsieur, mille remerciemens du plaisir dont je jouis. Ce ne sont pas les premieres graces que je vous ai renduees ; vous etes en possession de ma reconnoissance depuis le premier de vos immortels ouvrages. Voila comme cela se tourne dans mon esprit [...]”. « Épaves du XVIII^e siecle », *Le Cabinet historique*, 26, 1880, p. 253-254 ; disponible sur Gallica, en ligne. Vers la mi-décembre (voir la fin de la lettre 1643 et 1647n31), Mme de Graffigny enverra à Devaux la lettre de Destouches et le brouillon de sa réponse. ” ; p. 293, à la fin : pour “Voir aussi 1647n31, version corrigée ci-dessous, ainsi que *Correspondance de Philippe Néricault Destouches avec Françoise de Graffigny*, éd. crit. David Smith et Marie-Thérèse Inguenaud, Paris, Société Française d’Étude du Dix-huitième Siècle, 2020, p. 21-24.”

p. 299, lettre 1642n1, à la fin : ajouter “Parmi les manuscrits d’Antoine Bret conservés à la BnF dans la collection des Papiers Ginguené se trouve un cahier de brouillons et de notes sur cette œuvre, consultable en ligne.”

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b525048285>

p. 309, lettre 1645n27, l. 4-6 : après “il mourra”, ajouter “à Vienne le 8 mai 1759 (voir 1528n12, version corrigée). Le Ribou mort à Bruxelles en 1773 est sans doute un autre membre de sa famille, peut-être son frère aîné Pierre-Jacques Ribou (1709-après 1766), comédien et libraire. Nicolas Ribou mourra à la suite d’une maladie pulmonaire, selon Khevenhüller-Metsch. À Vienne, Ribou et sa femme, Marie-Anne Corby (m. après 1777), qui jouera les premières soubrettes, gagneront 6 000 florins par an. Voir *Aus der Zeit Maria Theresias : Tagebuch des Fürsten Johann Josef Khevenhüller-Metsch*, 15 mai 1759, V, p. 102 ; sur la troupe française de Vienne, voir Julia Witzenet, *Le Théâtre français de Vienne (1752-1772)*. Études françaises publiées par l’Institut français de l’université de Szeged, VI, 1932, pp. 12, 19 ; Gustav Zechmeister, *Die Wiener Theater nächst der Burg und nächst dem Kärntnerthor von 1747 bis 1776*, Vienne, Böhlau, 1971, pp. 149, 156. Signalons aussi Fernand Decroix, « Une famille errante, les Ribou : des libraires, des comédiens, un artiste », Société d’Études de la province de Cambrai, *Bulletin*, XLII, 1951, fasc. 3, p. 1-9.”

p. 319, lettre 1647n31 : à la place de la note actuelle, lire “Devaux identifie dans le paquet envoyé par Mme de Graffigny la lettre de compliment au sujet de *Cénie* que Destouches avait adressée à Mlle Quinault, ainsi que le brouillon de la réponse de Mme de Graffigny à cette lettre (v. la lettre 1640 et 1640n1, version corrigée ci-dessus). Le 8 février (v. 1669n8) Devaux mentionnera brièvement une deuxième lettre de Destouches, sans doute celle datée de Fortoiseau le 22 décembre 1750 et adressée à Mme de Graffigny ; cette lettre confirme que Destouches a demandé à Mlle Quinault de communiquer son admiration de *Cénie* : « De tous les bons offices que Mlle Quinault m’a rendues, Madame, il n’en est point dont je lui sache plus de gré et dont je lui doive plus de reconnoissance, que de l’empressement qu’elle a eu de vous faire connoître a quel point j’étois charmé de votre ouvrage inimitable, et la profonde estime qu’il m’avoit inspirée pour vos talents, aussi rares que précieux dans une personne de votre sexe et de votre condition. Je les avois admirés dans les aimables lettres que vous avez données au public, et qui feront toujours les delices des cœurs tendres et des esprits délicats. Votre piece dramatique met le comble a votre gloire, et m’a convaincu que vous estiez la personne du monde la plus digne de mon sincere et respectueux hommage. Oseray-je vous dire tout, Madame ? Il m’a fait naître le desir non seulement de vous le presenter, mais d’estre honoré de votre amitié. Les éloges dont vous me comblez me rendent téméraire, quoique je me croye bien éloigné de les mériter. D’ailleurs j’ose me flatter que notre généreuse et spirituelle amie, dont j’ai depuis si longtemps éprouvé le bon cœur, s’empressera volontiers a me procurer le bonheur que je désire. » (Smith et Inguenaud, *Correspondance de Destouches avec Madame de Graffigny*, 2020, p. 25-26.)”

p. 327, lettre 1648n35, à la fin : ajouter “Devaux répondra le 2 janvier : « Mon cœur en est touché jusqu’aux larmes et mon admiration egale ma sensibilité. Il n’y a que votre esprit, chere amie, qui soit capable de prester au sentiment une expression si vive, si fine et si delicate. [...] C’est sur vous que je fonde tout mon bonheur a venir. » (G.P., LIII, 26.)”

p. 336, lettre 1650n7, l. 1-2 : pour “Molitoris (1391n10)”, lire “Molitoris (v. 1694-1776 ; v. 1391n10, version corrigée)” ; l. 5 : pour “revu”, lire “mentionné ; elle expliquera le 10 janvier qu’il ne sortait plus à cause de sa mauvaise santé (p. 348).”

p. 336, lettre 1650n14, l. 1 : pour “(mort en 1757)”, lire “(v. 1671-1757)”.

p. 341, lettre 1652n1, à la fin : ajouter “Elle connaît depuis longtemps Marie-Magdelaine de Lubert (1702-1785) et Françoise-Henriette-Constance de Lubert (1704-1766). Voir 37n31 et 1629n17.”

p. 341, lettre 1652n8, l. 1 : pour “1651n8”, lire “1648n38 et 1651n8” ; l. 9-15 : ce passage, déjà cité dans 1648n38, est repris ici par inadvertance.”

p. 342, lettre 1652n18, l. 2 : pour “1580n12”, lire “1580n12, version corrigée ci-dessus.”

p. 345, lettre 1653n1, l. 4 : après “l’hôpital Saint-Georges dans cette ville”, lire “(voir 1676n19, version corrigée ci-dessous).”

p. 349, lettre 1654n9, l. 5 : après “Thierry de Blainville”, pour “(1711-1791)”, lire “(1709-1791 ; voir le correctif dans 2103n7).”

p. 354, lettre 1655n13, l. 5 : après “La Porte, *Histoire*, V, p. 588.”, lire “Antoinette-Françoise Gaillard, née à Montargis le 22 avril 1726, est la fille de Cosme-François Gaillard, lieutenant général civil, criminel et de police au présidial de Montargis, décédé à Paris le 15 janvier 1750 et enterré à Saint-Roch, et de Claude-Françoise de Lorne, qui mourra à Paris le 10 novembre 1760, âgée de 55 ans. Une sœur, Marie-Anne, née en 1727, est morte avant 1750 ; son frère, Cosme-François Gaillard, né en 1730 et bachelier en droit en 1750, sera lui aussi lieutenant général civil, criminel et de police au bailliage et siège de Montargis. Nous remercions J.-R. Coquelin de nous avoir communiqué leurs baptistaires. En 1756, à l’abbaye Saint-Victor de Paris, Mlle Gaillard épousera Jean-François Schiesser, officier militaire (M.C., XVII, 857, extrait de mariage). Mme de Graffigny parlera toujours de Mlle Gaillard en 1755 (lettre 2252, à la note 5, vol. 14, p. 309).”

p. 360, lettre 1658n11, l. 8 : pour “Jeanne-Marie de Beaumont (368n11)”, lire “Jeanne-Marie ou Marie Leprince de Beaumont (1711-1776, correctif à 368n11 et à 1278n12)” ; à la fin : ajouter “La livraison de février 1751 comporte un long extrait de *Cénie* (p. 56-62). Nous remercions Robin Howells de l’avoir signalé. On peut consulter ces recherches récentes sur la biographie de l’auteure.”

<http://leprincebeaumont.univ-lorraine.fr/>

https://fr.wikipedia.org/wiki/Jeanne-Marie_Leprince_de_Beaumont

p. 360, lettre 1658n15, à la fin : ajouter “Dans son portrait de Marie-Magdelaine de Lubert, La Porte dira : « La vie retirée et studieuse de Mademoiselle de Lubert, vivante en 1768, n’offre sur sa personne, aucun détail qui soit venu à ma connoissance. On dit qu’elle habite la campagne ; qu’elle étoit peu répandue dans le monde, qu’elle est fille d’un Président au Parlement, et qu’elle

a préféré sa liberté aux engagements du mariage. » (*Histoire*, IV, p. 281.) En 1749 d'Hémery note qu'elle « jouoit divinement bien du violon » et qu'elle « s'est ruinée a donner des concerts » (BnF, n.a.f. 10782, f° 118r). À propos de la famille Lubert, voir aussi la lettre 358, vol. 3, p. 102, aux notes 8 et 9 ; et l'« Introduction » de Marie-Magdelaine de Lubert, *Correspondance avec Loppin de Gemeaux (1767-1783)*, éd. Marie-Thérèse Inguenaud, Blandine Gonssollin et David Smith, Paris, Honoré Champion, 2022, p. 21-27.”

p. 360, lettre 1658n19, l. 5 : après “(LIII, 60.)”, ajouter “Voir p. 22, lettre 1573, premier paragraphe.”

p. 364, lettre 1659n23, l. 1-2 : pour “Marianne-Agnès Pillement, Mme Falques (vers 1720-vers 1785),” lire “Anne-Marie de Fauque (1720-1804)” ; l. 5 : pour “Mme Fauques de Vaucluse”, lire “Mme La Cépèdes de Fauques de Vaucluse et d'autres variantes de son nom.” ; à la fin : ajouter “Sur sa biographie, voir M.-L. Girou Swiderski, « L'Écriture subversive de Mademoiselle de Fauque : la *Dernière guerre des Bêtes* et l'*Histoire de Mme la marquise de Pompadour* » dans *Terrae incognitae de l'écriture féminine* (Ottawa, Legas, 2004), p. 85-95.”

p. 378, lettre 1663n13, l. 1 : avant “Devaux se plaint”, ajouter “Voir 1659 à la note 19.”

p. 384-385, lettre 1664n8, p. 384, l. 1 : pour “*Jeune Homme mis à l'épreuve*”, lire “*Jeune Homme à l'épreuve*” ; cette forme du titre est confirmée par l'approbation du censeur Jolly datée du 2 novembre 1750 ; voir aussi Raynal, *Nouvelles littéraires* du 11 janvier 1751, II, p. 20-21 ; l. 16 : pour “maintenir dans cette agréable sympathie”, lire “entretenir dans cette agréable sympathie” ; p. 385, l. 8-12 : pour “Dorothée Johnston Blackburn, née en Angleterre”, lire “Dorothée Johnston (v. 1700-1758), née à Blackburn, Lancashire, et morte à Villiers-en-Bière ; sa fille, Marie-Thérèse-Gabrielle, née en 1737, future épouse de François-Henri de Thiersant de Bourgmarie (1716-apr. 1767), brigadier d'infanterie né au Québec, mourra en 1755” ; à la fin : ajouter “Voir aussi Smith et Inguenaud, *Correspondance de Destouches avec Madame de Graffigny*, 2020, p. 29-38.”

p. 386, lettre 1665n4, l. 1 : pour “*Jeune Homme mis à l'épreuve*”, lire “*Jeune Homme à l'épreuve*”.

p. 396, lettre 1668n1, l. 1-2 : pour “lettre de Devaux du 7 février 1751”, lire “lettre de Devaux du 8 février 1751, datée par erreur du 7 février”.

p. 399, lettre 1669n4 : pour “7 février 1751”, lire “8 février 1751 (voir 1668n1, version corrigée ci-dessus)”.

p. 405, lettre 1670n26, à la fin : pour “*Jeune Homme mis à l'épreuve*”, lire “*Jeune Homme à l'épreuve*”.

p. 411, lettre 1672, note a : après “Arabes”, ajouter “(cf. 1612n23).”

p. 412, lettre 1672n14 : à la place de la note actuelle, lire “En 1749, Mme de Graffigny avait commencé deux romans grecs, tous deux restés inachevés ; English Showalter a décrit, dans son article, « Un Manuscrit de Françoise de Graffigny : “Roman grec” », *Le livre et l’estampe*, 56, 2010, no. 173-174, p. 97-108, un plan manuscrit d’un de ces romans, 1 page recto-verso, récemment trouvé par Pierre Mouriau de Meulenacker. Voir 1449n25, version corrigée. Sur Palissot et Mme de Graffigny, voir aussi 1907n21.”

p. 414, lettre 1673n6, col. 2, l. 10 : après “(LIII, 147-148.)”, ajouter “Le 17 février, Devaux parle des mariés : « Je les ai trouvés gais et gaillards et de beaucoup meilleure humeur qu’hier au soir [...] J’ai été les mettre au lit et, comme de raison, la mariée pleuroit beaucoup. Elle est fort consolée aujourd’huy. » (LIII, 150.) ; sur ce mariage, voir aussi 2330n19 et 2335n7 ; avant-dernière ligne : pour “Antoine-Cléradius de Choiseul”, lire “Antoine-Clériadus de Choiseul”.

p. 415, 1673n10, à la fin : ajouter “Jean-Noël Massart (m. vers 1773), violoncelliste, compositeur et ordinaire de la Musique du roi Stanislas, appartenait à une famille « qui depuis un temps immémorial exerce la musique à Liège » (F. J. Fétis, *Biographie universelle des musiciens et bibliographie générale de la musique. Supplément et Complément*, 1880, II, p. 178). Il avait joué au Concert Spirituel à Paris en 1745 (*Mercur*, avril 1745, p. 141). Après son départ de Lunéville, il passera par Bayreuth et Liège avant de s’établir comme musicien de la Chapelle royale à la cour de Bruxelles (1755-1763). On conserve de lui plusieurs sonates pour violoncelle et basse, publiées entre 1745 et 1751. Selon Durival, il visitera la Lorraine en 1764 (« Journal », 19 mars 1764, VI, f^o 44r). Sur son arrivée à Bayreuth en 1751, voir 1713, REMARQUES.”

p. 421, lettre 1675n7, l. 1-2 : pour “*Jeune Homme mis à l’épreuve*”, lire “*Jeune Homme à l’épreuve*”.

p. 422, lettre 1675n27 : à la place de la note actuelle, lire “Allusion à un vers du *Grondeur* : « Va faire des commentaires sur les grimaces de notre singe » (I, iii, dernier vers) ; c’est-à-dire débiter gravement des inepties (2079n17). Mme de Graffigny se plaint du père d’Helvétius, qui soulève des difficultés au sujet du mariage. Voir la fin de la lettre 1650 (p. 362).”

p. 427, lettre 1676n19 : à la place de la note actuelle, lire “Le médecin écossais John Clephane (1653n1-n2) répondra à cette lettre de Mme de Graffigny dans une lettre datée de Londres le 24 mai 1751, et conservée dans la Collection Gourdin. Clephane y mentionne le retour en Angleterre de leur ami Forrester et de son « jeune homme », le marquis de Morton (1639n57), ainsi que la situation difficile de Mme Forrester (1612n22) ; il annonce aussi l’envoi des commissions et des livres anglais que Mme de Graffigny avait commandés. Son commentaire sur le mariage de Minette et d’Helvétius confirme qu’il répond à une lettre récente de Mme de Graffigny. Nous citons ici quelques extraits de la lettre de Clephane : « Enfin j’ai expédié vos affaire, c’est-à-dire, la toille, les livres, et la copie du registre, souhaitant très ardemment qu’elles puissent parvenir heureusement, car enfin il y a du risque si le marchand ne prend pas garde. [...]. À propos de Forrester, qu’a-t-il fait, le galant, de sa petite femme ? Il faut qu’il y ait là du mystere que vous ne m’avez pas encore developpé. Je vous felicite de la connoissance que vous avez fait de Milady Sandwich [1282n1 et 1642n6] ; il n’est point étonnant qu’elle ait de l’esprit ; son pere [Jean Wilmot, comte de Rochester, 1282n1] en avoit jusqu’à la folie. [...] Mandez-moi

enfin la bonne nouvelle du mariage. Je ne veux pas que cette affaire traîne plus longtemps ; elle vous tracasse beaucoup. Je ne scai[s] si je vous ai dit qu'il y a deux mois et plus qu'on m'a élu médecin d'un hospital assez considerable ici, lequel avec un peu que j'ai à faire d'ailleurs, me donne beaucoup d'occupation ; je songe cependant à faire une petite course l'été, jusqu'aux eaux de Scarborough (où j'ai été l'année passée) pourvû que je puisse obtenir de mes collegues une grace, c'est qu'ils veuillent bien avoir soin de mes malades dans mon absence. Adieu, ma chere amie. » En 1751 Clephane travaille à l'hôpital Saint-Georges à Londres, et comme d'autres médecins consultés par Mme de Graffigny, il prône les effets salutaires des eaux minérales. À la fin de cette lettre, la liste de livres expédiés par Clephane comprend des ouvrages de Pope, Dryden, Addison, Shaftsbury, et Thomson, peut-être destinés à Saint-Lambert (v. 1486n14, version corrigée ; lettre 1720 à la note 14, et Devaux, lettres du 19 mai et du 3 juin 1751, G.P., LIV, 112, 173) ; le « registre » ne sera pas identifié. La lettre est adressée à « Madame / Madame de Graffigny / Ruë S. Hiacinte / Porte S^t Michel / à Paris ». Manuscrit de la Collection Gourdin, orig. aut., 4 p., avec sceau sur cire noire ; m.p. 10. Nous remercions Irène Passeron et †François Prin de nous avoir communiqué les photos du manuscrit. Cette lettre datée du 24 mai 1751 est sans doute celle indiquée sous la date du 27 mai 1751 dans le carnet de Clephane conservé aux National Records of Scotland, GD125/33/13.”

p. 428, lettre 1677, TEXTE, note a : pour “Le ms : « fais-en »”, lire “Le ms : « fait-on » ou « fais-en ».”

p. 428-429, lettre 1677n1, à la fin : ajouter “Devaux répondra à Mme de Graffigny : «Je vois que vous avés beaucoup de tracas dans la teste. [...] Je suis donc fort affligé des doutes que l'on vous inspire sur la conduite du Genie. Je conçois toutes les allarmes qu'ils doivent vous causer. Je suis persuadé qu'ils ne sont point fondés, mais enfin cette incertitude est tres cruelle. [...] Quoiqu'il puisse en arriver, chere amie, vous devés vous y preparer et vous tenir l'ame en repos. L'important est que vous ne vous reprochiés rien et que l'on n'ait rien à vous reprocher. » (10 mars 1751, G.P., LIII, 198.)”

p. 431, lettre 1678n5, à la fin : ajouter “La Collection Gourdin conserve une lettre non datée du père Martel adressée à Mme de Graffigny, concernant la rédaction de ce discours ; cette lettre fera partie d'un paquet de lettres que Devaux recevra et identifiera en juillet (1730n59). Elle commence ainsi : « J'ai eu, Madame, une petite fièvre depuis deux jours et du mal de tete par-dessus le marché, c'est ce qui est cause que je n'ai point repondu à votre dernier billet. [...] J'aurois dû, Madame, commencer par vous faire bien des excuses de mon *humeur de chien*. Je sens combien ces sortes de billets sont desagreables par le dernier que vous m'avez fait l'honneur de m'ecrire. Vous n'avez point deviné, permettez-moi de vous le dire, la veritable raison pour laquelle je vous priois de faire en sorte que l'abbé T[urgot] me laissa tranquille. Ce n'est point que je crus la harangue mauvaise, c'est que j'étois intimement convaincu par tout ce qu'il m'a dit depuis que j'ai l'honneur de le connoître, [p. 2] qu'il la trouveroit mauvaise quand bien meme Ciceron me l'aurait envoyée de l'autre monde. [...] Je vous dirai cependant, Madame, pour vous tranquiliser sur *la reputation d'un bon enfant*, que ce discours vaut mieux lui seul que tous ceux qu'a fait son predecesseur. Le dernier avoit l'air de quelque chose en françois, mais je vous assure qu'en latin ce n'etoit qu'un pitoyable theme d'ecolier. De plus j'ai fait voir le discours en question à deux personnes du metier, qui certainement étoient persuadés que j'y

prenois tres peu d'interest. Toutes deux m'ont dit que le discours etoit tres bon, et qu'il n'y avoit personne en Sorbonne en etat de le faire et que ce prieur-lâ [p. 3] s'etoit mieux adressé que les predecesseurs. Je vous dirai meme qu'un d'eux m'ajoute qu'il etoit persuade non seulement que l'abbé qui le diroit ne l'avoit point fait, mais meme qu'il ne seroit pas [en] etat de l'expliquer d'un bout à l'autre. Je vous avoue que j'ai presque toûjours pensé la même chose de votre abbé T[urgot]. Enfin pour achever de vous tranquiliser, je vous dirai que ces discours ne sont d'aucunne consequence, qu'on [n']y fait aucune attention et qu'il n'y a au monde que l'abbé T. qui s'imagine que cela date de quelque chose. Vous vouliez, Madame, pour un bon enfant me mettre dans l'embaras, je crois que c'est vous actuellement qui y êtes, car vous pensez à present comme moi que le discours est suffisamment bon : comment vous tirerez-vous donc d'avec l'abbé Turgot ? À votre place je lui conseillerois de le montrer à Mr Le Beau et je suis persuade qu'il lui diroit qu'il peut s'en contenter. Au reste vous ferez comme vous jugerez à propos, pour moi je ne vois plus et meme je ne puis plus [p. 4] entendre parler. J'attens un petit mot de votre part. Il y avoit dans tout votre billet un petit air de preference en fait d'amitié pour l'abbé T. dont je n'ai point été content, en un mot, je suis un peu jaloux, et je crois qu'on a droit de l'être quand on aime sans bornes. [adresse] A Madame / Madame de Grafigny / rue S^t Hyacinthe / à Paris. » (Collection Gourdin ; 4 p. ; orig. aut. ; cachet sur cire rouge ; nous remercions Irène Passeron et †François Prin de nous avoir communiqué des photos de cette lettre.) Le discours que le père Martel trouvait mauvais doit être celui rédigé par Turgot lui-même. Tous les deux discours étaient destinés à être prononcés par Loménie de Brienne. Le Beau est sans doute Jean-Louis Le Beau, professeur de rhétorique au collège des Grassins, membre de l'Académie des Inscriptions et éditeur des *Œuvres d'Homère en grec et en latin* (870n4).”

p. 446-449, lettre 1683n5, à la fin : pour “cuisine française (Orlov 166, dossier 8, f^o 99r-100r).”, lire “cuisine française. Il écrit : « Voila une idée qui me vient. Je ne sais si elle est dans *Zilia*. Il faut quand elle parle des spectacles, qu'elle dise que ce sont des gens qui parlent une langue differente de celle des autres. Peindre l'effet d'une conversation en vers. Qu'elle auroit eu beaucoup plus de plaisir s'ils eussent parlé comme les autres. Il me semble que l'on peut [d]ire quelque chose à la louange des pièces [e]n prose. Sur la cuisine francoise, [q]ue sais-je ? Je me suis trouvé plusieurs jours de suite à ce qu'ils appellent [un] grand repas. [T]ous les jours nouveaux mets, et en si grande quantité qu'il me seroit impossible de les compter, encore moins de les nommer. Je cru[s] la premiere fois qu'on vouloit regaler tout un peuple, &c. La science des mets est la science la plus difficile chez les Francois. Ils l'étudie[nt] toute leur vie ; et cependant parmi les plus doctes s'il n'y en a pas un seul qui puisse se vanter d'en savoir la centieme partie. On m'a fait present d'un dictionnaire en deux volumes ; il ne trête que d'u[ne] partie des mets (le dictionnaire alimenta[ire]). On mange ici les choses sans les connoître, sur la bonne foi des cuisiniers. J'ai peine à me faire à cet usage, &c. Il y auroit de fort jolies choses à dire sur les repas maigres et gras. » (Orlov 166, dossier 8, f^o 99r-100r.) Voir aussi les commentaires de Devaux sur « ces riens de société » dans 1647, REMARQUES.”

p. 449, lettre 1683n6, l. 2 : pour “du 15-16 mars 1751”, lire “du 14-15 mars 1751 (G.P., LIII, 209-214). Devaux se trompe en datant cette lettre, commencée le dimanche 14 mars, et terminée le lundi 15 mars” ; col. 2, l. 1 : après “une charge vacante.”, ajouter “Selon le « Journal » de Durival, « Aujourd'hui dimanche 14 mars 1751 est mort à Nancy M. de Montureux, Pr[ocureur] G[énéral] de la Cour Souveraine, d'une attaque d'apoplexie. » (III, f^o 46r.)”

p. 451, lettre 1684n9, l. 1 : pour “du 15-16 mars (1683n6)”, lire “du 14-15 mars (1683n6, version corrigée ci-dessus)”.

p. 453, lettre 1685n1, à la fin : ajouter “Vers le 23 mars, Mme de Graffigny a dû recevoir aussi une lettre de Turgot, datée du 22 mars 1751 et conservée actuellement dans la collection Gourdin à Paris ; sa date et son authenticité sont confirmées par la présente lettre de Mme de Graffigny. Pour le texte de cette lettre de Turgot, voir 1685, REMARQUES ajoutées ci-dessous.”

p. 455, lettre 1685n16, col. 1, l. 8-9 : pour “(797n12)”, lire “(1721-1762 ; correctif à 797n12)” ; col. 2, à la fin, ajouter “Voir aussi 2145, REMARQUES, et 2453n1.”

p. 455, lettre 1685n18, l. 1 : pour “du 15-16 mars (1683n6)”, lire “du 14-15 mars (1683n6, version corrigée)”.

p. 456, lettre 1685, après la note 21 : ajouter “ REMARQUES : Une lettre d’Anne-Robert-Jacques Turgot à Mme de Graffigny, datée de Paris le 22 mars 1751, est conservée dans la collection particulière de Charles Gourdin ; c’est une lettre de 3 p., orig. aut ; avec un cachet sur cire noire. Nous remercions Irène Passeron et †François Prin de nous avoir communiqué des photos du manuscrit. La datation de la lettre coïncide avec une ou plusieurs visites de Turgot chez Mme de Graffigny pendant sa maladie du 18-21 mars (p. 451). Dans cette lettre, Turgot mentionne aussi sa critique des *Lettres d’une Péruvienne* que Mme de Graffigny aurait exigée de lui, mais le manuscrit original de sa critique n’a pas été retrouvé ; nous n’en connaissons que la version publiée dans les *Œuvres de M. Turgot*, 1808-1811, qui porte la même date du 22 mars 1751 (v. 1691n16). La lettre de la collection Gourdin que nous présentons ici a l’air d’une lettre missive : la feuille est pliée pour former une enveloppe, et il y a une adresse et un sceau sur cire noire, car le père de Turgot était mort le 1^{er} février 1751 ; Devaux la recevra et commentera le deuil de Turgot dans sa lettre du 31 mars (v. 1691n16). Il est possible que Turgot, trouvant la porte de Mme de Graffigny ouverte, ait pu lui donner l’épître de Plélo et lui parler en personne de ses idées sur la *Péruvienne*, sans laisser le manuscrit de sa critique chez elle. Voici la transcription de sa lettre : « [p. 1] À Paris le 22 mars 1751. Madame, J’ay l’honneur de vous envoyer la lettre du comte de Plelo que je vous ay promise et les observations critiques sur la *Peruvienne* que vous avés exigées de moi. Ce n’est pas sans rire un peu de moi-meme que je fais encore auprès de vous le rolle de donneur d’avis. J’aiderois bien mieux me former le gout en analysant les beautés nouvelles que j’y decouvre a chaque lecture et que je suis toujours etonné de n’y avoir pas vues encore. Il y a longtems que j’ai désiré de pouvoir commenter un ouvrage en presence de l’auteur, de pouvoir comparer mon jugement au sien, &c, et savoir si j’aurois deviné quelles ont pu etre ses idées, quel fil insensible de pensées a pu conduire son esprit d’une idée à une autre qui en paroît fort éloignée, mais vous voulés absolument des critiques, je dois renoncer à me contenter [p. 2] et je sacrifie le plaisir de justifier mon admiration à celui de vous obeir. Je passai samedi [20 mars] chés vous pour vous remettre moi-meme ce paquet et je fus très fâché de la raison qui me priva du plaisir de vous voir. Je me flatte que vous connoissés assés mes sentimens pour ne pas douter de l’interêt vif que je prends à votre santé et à tout ce qui vous touche. On me dit qu’elle commençoit un peu à se retablir, rien ne peut egaler l’impatience que j’en ay. J’imagine que cette indisposition pourra vous retenir quelques jours chés vous, sans vous

permettre de travailler. Je n'oserois penser que la compagnie que je vous tiendrois put être pour vous une ressource contre l'ennuy et je la croirois bien plus propre à l'augmenter. Cependant vous m'avez donné quelque droit de me flatter de votre amitié, je regarderois comme un des <des> devoirs <que> les plus agréables qu'elle put exiger de moi de vous témoigner par moi-même dans votre maladie la part que j'y prends, si en même temps je ne craignois de vous incommoder. Si l'état de votre santé vous permet [p. 3] de me souffrir, je vous supplie de me le faire dire et je ne tarderai pas à vous prouver l'empressement que j'ay de vous témoigner les sentimens de respect et d'attachement inviolable que j'aurai toujours pour vous. [p. 4][adresse] A Madame / Madame de Graffigny / Rue S^t Hiacinthe » .”

p. 457, lettre 1686n1 : à la place de la note actuelle, lire “Celle du 14-15 mars annonçant la mort de Monthureux (1683n6, version corrigée) ; Mme de Graffigny l'avait reçue le 19 mars.”

p. 461, lettre 1687n12, col. 2, à la fin : ajouter “La phrase « La peste, comme il s'en escrime ! » rappelle Piron, *La Métromanie*, V, ii : « On en peut mieux juger, puisque l'on s'en escrime. ».”

p. 465, lettre 1688n16, l. 1 : pour “Le 16 mars”, lire “Le 15 mars” ; l. 3 : pour “(1683n6)”, lire “(1683n6, version corrigée)”.

p. 470, lettre 1690n10, l. 2 : pour “Mme Dacier, voir 6 : 315.”, lire “Anne Dacier (1645-1720), voir 6 : 315 et lettre 1460n3, version corrigée.”

p. 470, lettre 1690n11 : à la place de la note actuelle, lire “Bret fait allusion à la description de la princesse Nausicaa, qui lave elle-même ses robes et le linge de maison, dans *L'Iliade (L'Odyssee) d'Homère, traduite en françois avec des remarques par Madame Dacier, nouvelle édition revûe et corrigée* (Amsterdam, chez les Wetsteins et Smith, 1731), VI, p. 245-254). Dans une note, Mme Dacier explique ce passage : « J'ai assez parlé des mœurs de ces tems heroïques où les plus grands Princes et les plus grandes Princesses faisoient eux-mêmes ce que les personnes les plus médiocres font faire aujourd'hui par des valets et des servantes. C'est, selon cette coutume, reste précieux de l'âge d'or, et que nous voyons si bien pratiqué dans l'Écriture sainte, que Nausicaa va elle-même laver ses robes avec ses amies et ses femmes. » (VI, p. 248-249, note 8.) Voir aussi la note précédente sur les talents domestiques de Mme Dacier. Nous remercions Robin Howells d'avoir signalé ce passage.”

p. 479, lettre 1691n26, à la fin : ajouter “Elle écrit « *Cenies* » avec deux e pour indiquer une prononciation emphatique du titre de sa pièce, probablement à l'imitation de Devaux ; voir aussi la lettre 1626 (p. 235 à la note 16). Citons aussi dans le vol. 11 : « galanteries », p. 212, par. 4 ; « tragedies », p. 226, par. 2 ; « bouderies », p. 252, par. 2 ; « precheries » p. 265, par. 3 ; « coucheries », p. 571, par. 1. Dans le vol. 12, on voit cette phrase : « Ne doute pas que je ne reçoive tes amies comme tu peux le desirer. » (p. 65, par. 4), ainsi que « la molesse et les manies » qu'elle attribue à Devaux (p. 376, par. 3). Il y en aura d'autres exemples dans les vols. 13 et 14.”

p. 488, lettre 1694n10, à la fin : après “(BnF, n.a.f. 9210, f^o 62r),” ajouter “recueil disponible en ligne. Le graveur est Gilles-Edme Petit (485n23), qui avait une boutique rue St-Jacques, à

l'enseigne de la Couronne d'épines ; voir aussi Jal, p. 963. Il vendait, parmi d'autres portraits, des gravures du portrait de Ninon de Lenclos peint par Louis Elle, dit Ferdinand l'Ancien (1731n23). Cette note de Bret est disponible en ligne."

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b525048285/f114>

p. 499, lettre 1698n5 : à la place de la note actuelle, lire "Cette femme est Marguerite Lambert, dame de Merey (m. en 1783), épouse de François-Paul Gallois, seigneur d'Ampenois, du Bourg-Baudouin et autres lieux (mort en 1777), conseiller d'État et commissaire député pour l'administration et réformation générale des eaux et forêts des duchés de Lorraine et de Bar. Il jouissait d'une grande influence auprès de Stanislas et aussi de Machault. Originaire de Rouen, où il avait été procureur général des eaux et forêts et second président de la cour des aides et finances, Gallois y retournera après 1766. (P. Boyé, *Les Eaux et Forêts en Lorraine au XVIIIe siècle*, 1909, p. 6-10 ; L.-É. Charpillon, *Dictionnaire historique de toutes les communes du département de l'Eure*, 1879, II, p. 239.) Devaux répondra : « Vous devez cette visite à votre Minette [Mme d'Hablainville, 1666n6] ; elle me dit à Nancy que Mr Gallois l'avait fort pressé à luy procurer votre connoissance » (26 avril, LIV, 56)."

p. 509, lettre 1701n6 : à la place de la note actuelle, lire "Ce mot, désignant un « cheval de train, de carrosse et non de selle », se trouve dans les *Historiettes* de Tallemant Des Réaux (éd. L.-J.-N. Monmerqué et Paulin Paris, Paris, Techener, 1854, II, pp. 458, 464n) ; par extension, il signifie « goujat » ou « rustre » (*Historiettes*, éd. Antoine Adam, Paris, Éd. de La Pléiade, 1960, I, p. 1081n3). Mme de Graffigny connaît aussi cette description burlesque des dieux antiques donnée par Scarron : « Mars un pied-plat, un dourcier » (*Virgile travesti*, livre x)."

p. 512, lettre 1702n2 : pour "1570n9", lire "1570n9, version corrigée ci-dessus".

p. 517, lettre 1703n9, l. 4 : pour "François", lire "Charles-Louis" (correctif aux notes 1723n6 et 2070n6). Cette identité est confirmée par le dossier Chérin et divers documents relatifs à ses affaires financières ; le prénom « Michel » semble être celui de son grand-père paternel." ; l. 7 : après "Sgard, *Journalistes*, II, p. 802-803 ;" ajouter "cette notice de Hervé Guénot fournit de nombreux détails sur la vie, les ouvrages et les affaires financières de Portelance, mais ne cite pas le dossier Chérin, qui confirme ses prénoms « Charles-Louis », son baptême le 15 février 1731 à l'église Saint-Sulpice, les noms d'autres membres de sa famille, et cite divers documents relatifs à ses affaires (BnF, ms.fr. 31723, Chérin 161, disponible en ligne). Ses parents, Charles Portelance (1700-1767) et Madeleine-Auguste Verdier (m. après 1757), avaient quitté la France pour l'île Saint-Domingue au milieu des années 1730, laissant Charles-Louis sous la tutelle de son oncle, Anne-Gaspard-Charles Portelance (v. 1694-apr. 1780), prêtre chanoine de Saint-Honoré. Après la chute d'*Antipater*, Portelance continuera à collaborer au théâtre, à l'Opéra-Comique et aux périodiques, à Paris et à Mannheim. Par son premier mariage en 1757 avec Marie Anne Silvecanne (v. 1735-1771), il deviendra propriétaire d'une sucrerie située à Saint-Domingue qu'il ne visitera jamais et achètera un office de secrétaire du roi pour son père (Chérin 161, p. 3). En 1771 il épousera en secondes noces Charlotte-Marguerite-Françoise Danré de Salency (1734-1811). D'après les *Mémoires secrets* de Bachaumont, l'auteur du *Mémoire pour le sieur Charles-Louis de Portelance, écuyer, contre Jean-Paul Tranel, marchand fabricant à Amiens* (1780) était aussi le créateur d'*Antipater* (1^{er} mai 1780). Avant la Révolution, il quittera

Paris, se plaignant de sa mauvaise vue et de ses infirmités, pour vivre à Nargis (Loiret) et ensuite à Montazeau en Dordogne. Il mourra au château de Montazeau le 29 novembre 1818. La BnF conserve une partie de sa correspondance relative aux affaires de Saint-Domingue (BnF, Papiers et correspondance de la famille de Ségur, n.a.f. 22833, t. 2), et il existe quelques fragments de sa correspondance avec d'Alembert :

<http://dalembert.academie-sciences.fr/Correspondance/oeuvres.php>

Voici la description de Portelance faite par d'Hémery en 1749 : « Petit, assés bien de figure, de gros yeux et la vuë basse. Il est fils d'un valet de chambre de maison et a un oncle chanoine de St. Honoré qui l'a fait etudier, et qui comptoit en faire quelque chose, mais il s'est entierement tourné du coté de la poésie, ce qui desespere son oncle. [...] C'est un jeune homme qui a de l'esprit, qui fait des vers et qui a étudié aux Jesuites. » (BnF, n.a.f. 10783, f° 42r ; Bruno, p. 736-737). Nous remercions Ulla Kölving et Gerhardt Stenger de leurs conseils sur l'identification de Portelance.”

p. 521, lettre 1704n2, à la fin : pour “celles de Castera, voir 1609n26” lire “celles de Casteras, voir 1609n26, version corrigée ci-dessus.”

p. 522, lettre 1704n23, l. 5 : pour “sera fermé en 1790”, lire “sera vendu comme propriété nationale en 1790 et en grande partie démoli”.

p. 529, lettre 1706n11, à la fin : ajouter “En 1755, il sera encore question de solliciter l'intervention de Trudaine auprès du contrôleur général Machault, peut-être pour obtenir une part dans une affaire de fer-blanc. Voir 2236n2 et la lettre 2215A adressée à Devaux vers la fin de mars ou le début d'avril 1755, affichée sur notre site.”

<https://graffigny.artsci.utoronto.ca/g16/lettres/lettres.html>

p. 547, lettre 1711n23, à la fin : après “François Richard, directeur de la poste aux lettres de Lunéville,” lire “voir 421n8.” et omettre le renvoi à la lettre 1426, qui concerne Nicolas Richard, conseiller des finances (v. 1426n21, version corrigée).”

p. 555, lettre 1713, REMARQUES, par. 2, première ligne : pour “Massard”, lire “Jean-Noël Massart”.

p. 559, lettre 1714n18 : à la place de la note actuelle, lire “Sur la commande des livres en anglais, voir 1676n19, version corrigée ci-dessus, et 1679 à la note 11.”

p. 568, lettre 1717, MANUSCRIT : après “m.p. : 9”, ajouter “Mme de Graffigny cachète sa lettre avec de la cire noire, observant le deuil de la cour pour la mort de Frédéric, landgrave de Hesse-Cassel, roi de Suède, décédé à Stockholm le 5 avril 1751 (voir 1723n37).”

p. 579, lettre 1720n1 : pour “p. 497”, lire “p. 497 et 1698n5, version corrigée ci-dessus.”

p. 579, lettre 1720n2, à la fin : pour “(845n5)”, lire “(1614n4, version corrigée ci-dessus)”.

p. 580, lettre 1720n6, col. 1, à la fin : pour “Anne-Marguerite Arto”, lire “Anne-Marguerite Arte (v. 1700-1749)” ; col. 2, l. 3 : après “lettre 1723).”, ajouter “Fille de l’orfèvre lorrain Nicolas-François Arte et d’Anne Henriquel, elle avait épousé Joseph Uriot le 12 juin 1731 à l’église Saint-Sébastien de Nancy ; ils avaient deux enfants morts en bas âge, et une fille, Marie-Anne, née en 1741, dont nous ne savons pas davantage. Anne-Marguerite est morte à Nancy le 8 novembre 1749. Nous remercions André Courbet et †Marianne Cuenin-Lieber de nous avoir envoyé des renseignements historiques sur cette famille.”

p. 583, lettre 1720n12, l. 1-2 : pour “Henri-Roland-Lancelot, comte Turpin de Crissé et de Sanzay”, lire “Lancelot de Turpin, comte de Crissé et de Sanzay (correctif dans 2136n7)”.

p. 583, lettre 1720n14 : après “p. 435,” ajouter “et les notes 1676n19, version corrigée, et 1679n11.”

Fautes typographiques

p. xiv, sous Noël : pour “*Une Primitive oubliée*”, lire “*Une « Primitive » oubliée*”.

p. 30, lettre 1573n55, à la fin : pour “bien sots.”, lire “bien sots. »”

p. 42, lettre 1575n44, l. 7 : pour “oublié”, lire “oubliée”.

p. 184, lettre 1612n18, l. 7 : pour “duchesse du Maine”, lire “duchesse Du Maine”.

p. 235, lettre 1626n3, l. 6 : pour “au n^{os} actuels”, lire “aux n^{os} actuels”.

p. 313, lettre 1646n23, l. 1-2 : pour “deviette”, lire “devinette”.

p. 377, texte, vers le bas de la page : pour “Plus tard”, lire “[Plus tard]”.

p. 422, lettre 1675n14, à la fin : pour “La Porte, *Spectacle*”, lire “La Porte, *Spectacles*”.

p. 450, lettre 1684n8, dernière ligne : omettre les guillemets.

p. 472, lettre 1691, texte, avant-dernier par. : pour “les *Ceniee*’s”, lire “les *Ceniees*”.

p. 486, texte, par. 7 : pour “l’Amitié”, lire “l’amitié”.

p. 491, lettre 1695n8, l. 5 : pour “le *Discours par M. Thibault, suit*”, lire “le *Discours par M. Thibault suit*”.

p. 501, titre courant, à droite : omettre “Février”, et lire “Avril 1751”.

p. 558, lettre 1714n3, l.2 : pour “et (p. 267).”, lire “et p. 267.”